

MAIRIE DE DOUAINS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 29 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf juillet à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué en date du vingt et un juillet deux mil vingt, s'est réuni à la salle communale afin de respecter les distanciations sanitaires dues au COVID 19, en séance publique sous la présidence de Monsieur Vincent LEROY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs LEROY Vincent, DASSONNEVILLE Jean-Luc, VICKOFF Patrice, UHGETTO Philippe, TIRON Dominique, DOLLET Alain, RASSE Christophe, CONVOLTE Christophe, GUETTARD Jean-Louis
Mesdames PICARD Sandrine, ERMACORA Marie-Paule, COUCHOURON Marie.

ETAIT ABSENTS Excusés :

Monsieur PLUTON Pascal, ayant donné pouvoir à Monsieur RASSE Christophe
Monsieur BARBIER Sébastien, ayant donné pouvoir à Monsieur LEROY Vincent

ETAIT ABSENTE :

Madame Marie PETIT

Monsieur Dominique TIRON a été élu secrétaire de séance,

* * * *

Le compte rendu du conseil municipal du 15 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Une diffusion a été faite auprès de la population pour appeler des volontaires à faire partie de la commission communale des impôts direct (CCID)

Trois personnes supplémentaires sont venues s'inscrire en mairie mais il manque neuf volontaires suppléants

Monsieur Le Maire propose d'envoyer cette liste incomplète. Le conseil municipal est favorable à cette demande

Titulaires

| NOM Prénom | Adresse | ville |
|------------------------|--|---------|
| LEROY Vincent | 8 rue des métréaux | DOUAINS |
| TIRON Dominique | 11 chemin des métréaux | DOUAINS |
| VICKOFF Patrice | 2 rue du château, hameau Brécourt Château | DOUAINS |
| DOLLET Alain | 3 route de Brécourt | DOUAINS |
| ERMACORA Marie-Paule | 8 bis route de Brécourt | DOUAINS |
| PETIT Marie | 3 rue du desert | DOUAINS |
| DASSONNEVILLE Jean-Luc | 1 rue du village | DOUAINS |
| GUETTARD Jean-Louis | 6 chemin des juris | DOUAINS |
| CONVOLTE Christophe | 1 chemin des Allains | DOUAINS |
| CATHERINE Isabelle | 4 route de Brecourt RD 181 | DOUAINS |
| VAN DER LINDEN Yolande | 4 rue du village | DOUAINS |
| BONTE Jean-Jacques | 1 rue du château | DOUAINS |

Suppléants

| | | |
|---------------------|--|---------|
| RASSE Christophe | 2 chemin de la grâce, hameau de gournay | DOUAINS |
| NUYENS Nicole | 2 route de Pacy | DOUAINS |
| TOZZI CAVEL Martine | 3 chemin de la grâce | DOUAINS |

- Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2019 (delib. 26-2020)

Le compte administratif de l'exercice 2019 ayant été délibéré le 03 mars 2020

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

| | RESULTAT CA 2018 | VIREMENT A la section investissement | RESULTAT de l'exercice 2019 | RESULTAT de clôture |
|----------------|------------------|--|--------------------------------|------------------------|
| INVESTISSEMENT | 45 871.99 € | | 62 285.22 € | 108 157.21 € |
| FONCTIONNEMENT | 42 360.85 € | | 5 644.58 € | 48 005.43 € |

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération

d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

| | |
|---|-------------|
| EXCEDENT GLOBAL de FONCTIONNEMENT AU 31/12/2019 | 48 005.43 € |
| Affectation obligatoire : | |
| A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | - 1 |
| Solde disponible affecté comme suit : | |
| Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) | - 1 |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 48 005.43 1 |
| Total affecté au c/ 1068 : | - 1 |
| CUMUL AU 31/12/2019 | |
| à reporter (ligne 002) | 48 005.43 1 |

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité

- **Attribution des subventions aux associations 2020 (delib.27-2020)**

Monsieur Le Maire soumet le projet de délibération suivant :

Pour le vote du budget primitif 2020, il convient de délibérer sur les demandes de subventions aux associations et à divers organismes pour l'année 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention aux associations et organismes suivants :
- ✓ Club Football DOUAINS..... 1 500.00 €
- ✓ Fondation BARDOT 130.00 €
- ✓ Chorale ACCORD'EURE 150.00 €
- ✓ Club athlétisme..... 80.00 €
- ✓ Fanfare Pacy sur Eure 50.00 €
- ✓ Union nationale des combattants 120.00 €
- ✓ Vélo club Pacy sur Eure 80.00 €
- ✓ FAie..... 70.00 €

- **Attribution subvention CCAS 2020 (delib.28-2020)**

Monsieur Le Maire soumet le projet suivant à délibération:

Pour le vote du budget primitif 2020, il convient de délibérer sur la demande de subvention pour le CCAS (Centre Communal d'action sociale) pour l'année 2020.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer une subvention au CCAS d'un montant de 2 000.00 €

- **Adoption du Budget primitif 2020 (delib.29-2020)**

Monsieur Vincent LEROY, maire, invite le conseil municipal à adopter le budget primitif 2020 pour la commune.

Le contenu détaillé de ce budget figure dans le document qui a été remis et dont la présentation est conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Ce budget s'équilibre ainsi :

**BUDGET PRINCIPAL
ÉQUILIBRE GÉNÉRAL**

| | Dépenses | Recettes |
|--|---------------------|---------------------|
| Section de fonctionnement | 358 990.00 € | 310 984.00 € |
| Résultat de fonctionnement reporté | | 48 006.00 € |
| Total section fonctionnement | 358 990.00 € | 358 990.00 € |
| Section d'investissement (y compris le 1068) | 239 723.00 € | 141 656.52 € |
| Reste à réaliser de l'exercice précédent | 10 091.52 € | - € |
| Solde d'exécution de la section d'investissement | | 108 158.00 € |
| Total section investissement | 249 814.52 € | 249 814.52 € |

RÉPARTITION PAR CHAPITRES

| SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES | | | | |
|--------------------------------------|---|---------------------|--------------------|---------------------|
| Chapitres | Intitulés | Opérations réelles | Opérations d'ordre | Total |
| 011 | Charges à caractère générale | 118 970.00 € | | 118 970.00 € |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 80 140.00 € | | 80 140.00 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 144 165.00 € | | 144 165.00 € |
| 66 | Charges financières | 2 360.00 € | | 2 360.00 € |
| 67 | Charges exceptionnelles | | | |
| 042 | Dotations aux amortissement et provisions | | 8 680.00 € | 8 680.00 € |
| 022 | Dépenses imprévus | 4 675.00 € | | 4 675.00 € |
| | Total | 350 310.00 € | 8 680.00 € | 358 990.00 € |

| SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES | | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------|--------------------|--------------|
| Chapitres | Intitulés | Opérations réelles | Opérations d'ordre | Total |
| 70 | Produits des services, du domaine et ventes diverses | 12 820.00 € | | 12 820.00 € |
| 73 | Impôts et taxes | 237 041.00 € | | 237 041.00 € |
| 74 | Dotations et participations | 49 414.00 € | | 49 414.00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 11 005.00 € | | 11 005.00 € |
| 76 | Produits financiers | 4.00 € | | 4.00 € |
| 77 | Produits exceptionnels | 700.00 € | | 700.00 € |
| R002 | RESULTAT REPORTE | | | 48 006.00 € |
| | Total | 310 984.00 € | | 358 990.00 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES | | | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Chapitres | Intitulés | Opérations réelles | Opérations d'ordre | Total |
| 16 | Remboursement d'emprunts | 20 340.00 € | | 20 340.00 € |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 10 851.52 € | | 10 851.52 € |
| 204 | Subventions d'équipement versées | | | |
| 21 | Immobilisations corporelles | 218 623.00 € | | 218 623.00 € |
| | Total | 249 814.52 € | | 249 814.52 € |

| SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES | | | | |
|-------------------------------------|--|--------------------|--------------------|--------------|
| Chapitres | Intitulés | Opérations réelles | Opérations d'ordre | Total |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves | 25 216.00 € | | 25 216.00 € |
| 13 | Subventions d'investissement | | | |
| 16 | Emprunts et dettes assimilées | 27 760.52 € | | 27 760.52 € |
| 040 | Amortissement des immobilisations | | 8 680.00 € | 8 680.00 € |
| 024 | Produits de cessions d'immobilisations | 80 000.00 € | | 80 000.00 € |
| | Affectation au compte 1068 | | | |
| 001 | Solde d'exécution positif reporté | | | 108 158.00 € |
| | Total | 132 976.52 € | 8 680.00 € | 249 814.52 € |

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur Le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2020 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

SUJETS DIVERS

Position de la commune sur les remblais de la ZAC Normandie Parc Zone Nord

Monsieur Patrice VICKOFF informe que les remblais de la zone Nord du Normandie Parc représentent environ 40 000 m2 de buttes, soit environ un volume de 200 000 m3 entassés, ce qui n'est pas en adéquation avec le permis modificatif, sur lequel était inscrit que tous les remblais seraient utilisés dans la construction sans aucune évacuation de terre.

Il considère que l'aménagement du lot ne peut absorber un tel volume.

Monsieur Le Maire et Monsieur Jean-Luc DASSONNEVILLE ont rencontré messieurs Natas et Kalfon, de la société Mac Arthur Glen qui ont bien affirmé lors de cet entretien qu'ils seraient disposés à investir de l'ordre de 100 000 € pour la commune en 2021.

La priorité de la commune serait la mise en place de la vidéo protection du village qui représente un coût d'environ 214 000 € comprenant 9 postes sur la commune dont 14 caméras. Tout le village serait couvert sauf le hameau des Haies, une solution est en cours de recherche pour que ce hameau bénéficie de cette protection vidéo, avec une éventuelle extension de réseau.

D'autres projets étaient mis à l'étude avec l'ancienne municipalité :

- Un city Stade d'un coût d'environ 42 000 €, mais dans ce devis la stabilisation du sol n'a pas été chiffrée, ce qui multiplie ce devis par 2.
- Des équipements sportifs pour le club de football de Douains d'environ 1 800 €. La commune participant déjà activement au fonctionnement du club par le versement d'une subvention annuelle, ne souhaite pas retenir ce projet.

La Rûche qui dit OUI

Monsieur Le Maire a reçu Madame REKIK responsable de la Ruche qui dit Oui. Elle tenait tout d'abord à remercier la municipalité pour l'accueil qui a été fait à son association pendant la période de confinement.

Beaucoup d'habitants auraient souhaité que cette distribution de produits locaux continue sur la place de l'Eglise à Douains, mais cette autorisation n'était valable que pendant la période de confinement.

Le marché de la Rûche qui dit oui, est de nouveau à la ferme de l'écouffle de Saint Marcel.

Afin que les Duniens puissent continuer à profiter de ces produits un système de co-voiturage pourrait être mise en place.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal si un ou des élus seraient volontaires pour emmener (avec le véhicule de la commune) les personnes ne pouvant pas se rendre à la ferme par manque de moyen de transport.

Le conseil municipal réfléchi à cette proposition.

Madame REKIK propose aussi de faire des animations autour d'un apéro ruche.

Problématique de la participation des déficients auditifs aux réunions de Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire a demandé à Monsieur Jean-Luc DASSONNEVILLE de traiter le dossier. Monsieur Michaut nous a fait part de l'alinéa 1 de l'article 78 de la loi n° 2005-102 intitulée « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » (en particulier son article 78), pour demander impérativement la réservation aux frais de la municipalité d'un interprète en langue des signes française (LSF) à chaque conseil municipal auquel il désire participer.

Il s'avère que ces modalités d'application réglementaires sont encore ce jour « à paraître » si bien que selon le principe général que « Certaines dispositions de la loi ne sont toutefois applicables qu'une fois prises les mesures réglementaires nécessaires à leur mise en œuvre » : la prise en charge d'un interprète par la commune n'est donc pas obligatoire.

Notre municipalité est sensible au problème de l'accès des handicapés aux services municipaux et elle mettra en œuvre toutes les mesures possibles de sa compétence pour faciliter cet accès, dans la limite de ses moyens. Il en va de même avec le principe légitime de l'égalité des droits et des chances.

Urbanisme

Monsieur Patrice VICKOFF informe que la commission PLU se réunira courant septembre.

Concernant le PLU : il a été arrêté le 05 août 2019, les demandes d'avis aux Personnes Publiques Associées ont été envoyées en décembre 2019 et janvier 2020.

Début septembre, Monsieur Vickoff informe qu'il prendra contact avec le tribunal administratif pour qu'il désigne un commissaire enquêteur. Au plus tôt, l'enquête publique devrait être entre le 15 octobre et le 15 novembre 2020.

Concernant les retours des Personnes Publiques Associées, il y a eu :

- 2 avis défavorables : La SNA et le Département
- 1 avis favorable avec des réserves : La chambre d'agriculture

Question diverses

o Le SIEGE

Monsieur Le Maire, Messieurs Christophe CONVOLTE et Jean-Luc DASSONNEVILLE ont rencontré Monsieur MEGA, représentant du SIEGE.

Un sujet de création de logements entre le RD181 et rue du Poirier jaune a été abordé.

Monsieur Godefroy a affirmé à Monsieur JUPILLE (représentant ENEDIS) qu'il connaissait bien Monsieur Vincent LEROY et que celui-ci serait d'accord pour le projet qu'il envisageait, comme énoncé par Madame Le Maire, au conseil municipal en date du 16 juin 2020, sur les propriétés anciennement familles PICARD et MONNIER.

Monsieur Vincent LEROY, aujourd'hui Maire n'a jamais eu cette information et ne s'est engagé à rien.

Le projet serait de 18 à 26 logements.

o Monsieur Le Maire informe que le nouveau président de l'association des Maires ruraux est Monsieur LELOUTRE.

o SNA-Assainissement : Monsieur Le maire informe que les engagements pris par Monsieur Duché concernant l'assainissement de la commune de Douains ne seront pas respectés.

De plus, il est sous-entendu que la mise en place de l'assainissement du Normandie Parc aurait des coûts supplémentaires.

Monsieur Jean-Louis GUETTARD dit que le projet pour DOUAINS était dans le schéma directeur de la CAPE et que du fait de passer en SNA il fallait refaire un nouveau schéma directeur et pourtant personne n'était d'accord avec lui.

Et c'est bien le prétexte utilisé par SNA pour DOUAINS après que le président de SNA nous ait dit en mairie que le projet serait toujours maintenu.

o Loyer jardin du souvenir :

Monsieur Le Maire fait remarquer au conseil municipal que l'association du jardin du souvenir ne sollicite pas de subvention à la commune. Monsieur Le Maire propose qu'au vu de ce qu'apporte l'association à la commune, de réfléchir à la gratuité de l'utilisation des locaux de l'association.

Leur loyer est actuellement de 60 € par mois.

o Comité des fêtes : Monsieur Le maire informe que le comité des fêtes n'a pas sollicité de subvention pour l'année 2020, car ce sera certainement une année blanche, au vue des restrictions liées au COVID19.

o Une famille s'est présentée en mairie pour louer la salle communale, au vu des restrictions réglementaires, monsieur le Maire a accepté qu'elle organise leur pic-Nic à la mare du Vivier le 09 août 2020.

Concernant les locations de la salle communale, le contrat va être mise à jour par un avenant de mise en vigueur suite à la crise sanitaire.

o Des masques lavables seront distribués aux habitants courant août par les élus.

o Monsieur Le Maire informe qu'en raison du risque d'une nouvelle crise sanitaire, il a demandé, pour leur prêter une attention particulière, à Madame Couânon la liste des personnes ayant bénéficiés d'un Colis alimentaire. Madame Couânon a refusé de donner les noms des bénéficiaires.

Monsieur Philippe UHGETTO informe que les membres du CCAS n'ont pas eu connaissance de cette liste, ni des critères qui ont été retenus pour bénéficier de ce colis.

Cette liste aurait aussi permis de reprendre contact avec ces personnes afin de savoir si elles sont toujours en difficulté. Un porte à porte sera prochainement mis en place par les élus pour recueillir les doléances des habitants.

o Monsieur Le Maire informe qu'un petit groupe de jeunes ont cassé la porte du château d'eau et posé une tête de poupée sur une tombe au cimetière. Les familles seront informées de ces agissements.

o Monsieur Patrice VICKOFF demande qui paie l'eau lors d'utilisation des bouches d'incendie de la commune, Monsieur Le Maire répond que c'est la commune qui règle ses factures.

Monsieur Le Maire informe que les douves du château seront remises en eau ainsi que les mares de la commune afin de préserver la petite faune aquatique ainsi que les berges des mares qui ont fait l'objet de restauration.

- Monsieur le Maire informe que Monsieur VASLON sera en congé du 15 août au 6 septembre et qu'il faut des volontaires pour arroser les fleurs pendant cette période. Messieurs Convolte, Tiron et Dassonneville se portent volontaires.
- La fibre : à ce jour la commune a reçu 6 demandes de permission de voirie pour le passage de la fibre. La commune n'a pas connaissance des dates pour les raccordements aux particuliers, Monsieur Le Maire s'informerait lors du prochain conseil communautaire.
- Monsieur Philippe Uhgetto informe le conseil municipal que des familles lui ont fait savoir qu'il y avait des allées au cimetière qui manquent de gravillons. Le nécessaire sera fait prochainement.
- Monsieur Philippe Uhgetto demande si les terrains communaux seront prochainement récupérés par la commune. Monsieur Le Maire doit rencontrer le Notaire pour la vente d'un terrain route de Brécourt, et lui posera la question et rencontrera Monsieur et Madame Bonte à ce sujet.
- Monsieur Philippe Uhgetto demande que l'information concernant la réglementation du bruit sur la commune soit diffusée.

Fin de séance 22h30